



BTS Assurance

CODE RNCP **FORMACODE**

38359 41036

TYPE D'ACTION

Alternance / apprentissage

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Commerce, marketing, finance » Banque assurance

DATES PRÉVISIONNELLES ET DÉLAIS D'ACCÈS

- 01/09/2025 au 30/06/2027

Dates d'inscription :

01/01/2025 au 30/06/2025

Lieu:

CFAPAG

LIEU(X)

LP Augustin ARRON, BAIE-MAHAULT

Mail : ce.9710746j@ac-guadeloupe.fr

Tél : 05 90 32 06 58

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

1 ou 2 ans selon profil

Heures en centre

1 350 heures soit 675 heures par an

Heures en entreprise

35 heures par semaine

PUBLIC CIBLE

Jeune 16-29 ans

- Publics spécifiques : [Contrat d'apprentissage \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

MODALITÉS D'ACCÈS

- [Candidature sur ParcoursSup](#)
- Dossier de candidature à déposer sur le site internet du CFAPAG : <https://cfapag.net>
- Etude personnalisée



Accès tout au long de l'année sous réserve de places vacantes

Répertoire national des certifications professionnelles

[BTS - Assurance](#)

OBJECTIF(S)

Le BTS Assurance forme des techniciens, des spécialistes, appelés à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement des sinistres, en assurances de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes. Il exerce son activité dans les sociétés d'assurances, de courtage, les agences générales ou les banques proposant des produits d'assurance. Il peut aussi travailler dans les services de gestion de contrats d'assurance des grandes entreprises.

Couvrant tous les secteurs professionnels, les BTS forment des collaborateurs d'ingénieur, des assistants commerciaux ou techniques, des assistants clientèle, des chefs de chantier, etc. selon les secteurs. Le technicien prospecte la clientèle, analyse ses besoins et lui propose des produits d'assurance ou d'assistance, voire des produits financiers. Il gère également des dossiers de sinistre, vérifie que la garantie est acquise, définit la responsabilité et les éventuels recours et procède au règlement.

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 - Equivalent BAC

- Baccalauréat Général, STMG ou Professionnel tertiaire

CONTENU DE LA FORMATION

- Culture général et expression
- Langue vivante étrangère - Anglais
- Culture professionnelle appliquée
- Vente et développement commercial
- Gestion des sinistres / Relation client sinistres
- Atelier de professionnalisation
- Accompagnement personnalisé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Atelier pratique

Formation collective

Formation individualisée

Formation présentielle

Mise en situation réelle de travail

Travail en autonomie

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 - Equivalent BAC + 2

CERTIFICATION VISÉE

Diplôme Education Nationale

Le diplôme visé est le Brevet Technicien Supérieur Assurance

TARIF

Formation prise en charge par l'OPCO selon la grille France Compétences

FINANCEMENT

OPCO

CONTACTS

M. BASTARAUD

Coordinateur pédagogique

coordo@cfapag.net

Mme KANCEL

Référente Handicap

mkancel@cfapag.net

Mme LUIT

Assistante administrative et pédagogique

sluit@cfapag.net

05 90 20 26 27

Du lundi au vendredi

De 8h à 16h

RESTAURATION

De nombreux restaurants à proximité

TRANSPORT

Zone desservie par transport collectif

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

DÉBOUCHÉS

- Agent d'assurances
- Chargée d'accueil de clientèle
- Gestionnaire de contrats d'assurances
- Conseiller en patrimoine
- Diagnostiqueur immobilier
- Administrateur de biens
- Syndic de copropriété
- Courtier
- Poursuite d'études : Licence professionnelle Assurance, banque, finance, chargé de clientèle ou finance en initial ou en alternance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

Evaluation en cours de formation

Session d'examen

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences :

- RNCP38359BC01 - Culture professionnelle et suivi du client
- RNCP38359BC02 - Développement commercial et conduite d'entretien
- RNCP38359BC03 - Gestion des sinistres
- RNCP38359BC04 - Accueil en situation de sinistre
- RNCP38359BC05 - Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En alternance : centre de formation / entreprise
- Pédagogie de l'alternance
- Répartition des activités entre l'entreprise et l'organisme de formation négociée et formalisée dans le livret de l'apprenti
- Entretiens périodiques et bilans d'étapes.
- Mise en œuvre du soutien pédagogique en cas de besoin
- Mobilité interentreprises possible pour couvrir le référentiel de la formation si besoin (convention tripartite)

[Postuler sur parcoursup](#)



Taux de réussite

-

Nouvelle formation